

Elections municipales : infos pratiques

Dimanches 15 et 22 mars 2026, les citoyens seront appelés à voter pour les élections municipales et communautaires. Retrouvez toutes les informations pratiques (vote par procuration, horaires des bureaux de vote...).



Vérifier sa situation électorale :

Pour s'assurer de leur inscription électorale, les électeurs peuvent utiliser un [service en ligne](#).

Ce service permet également de connaître son bureau de vote, retrouver son numéro national d'électeur et les procurations données ou reçues et télécharger une attestation d'inscription sur les listes électorales.

Voter par procuration :

La procuration permet à un électeur absent le jour du vote de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui ou inscrit sur les listes électorales d'une autre commune.

La demande de procuration est possible :

- [en ligne](#), avec une identité numérique certifiée France identité*
- en remplissant le formulaire en ligne sur maprocuration.gouv.fr (puis en vous déplaçant dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie)
- avec le [formulaire à imprimer](#) (puis en vous déplaçant dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie)

*Nouveauté : les détenteurs d'une Identité Numérique certifiée France Identité ne doivent pas se déplacer pour homologuer leur procuration (uniquement pour les titulaires d'une carte d'identité au format carte bancaire).

Les procurations peuvent être établies jusqu'au jour du scrutin. Il est toutefois vivement conseillé d'effectuer la démarche au plus tôt.

Les personnes détentrices d'une procuration ne pourront être mandatées que pour une seule procuration établie en France.

Ouverture des bureaux de vote :

Les bureaux de vote seront ouverts les 15 et 22 mars 2026, de 8h à 18h.

Papiers d'identité à présenter pour voter :

Pour voter, l'électeur devra présenter l'une des pièces d'identité suivantes, en cours de validité et avec photographie :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élue local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

L'électeur doit présenter **l'original du document**. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.

La **carte électorale** n'est pas une pièce d'identité, sa présentation n'est pas obligatoire pour voter.

Aide à la mobilité :

Un véhicule avec chauffeur sera mis en place par la Ville d'Epernay pour faciliter le transport des seniors ayant des difficultés à se déplacer et des personnes à mobilité réduite.

Inscriptions auprès du Pôle Animation Seniors au 03 26 54 54 19 **avant le vendredi précédant le scrutin.**

Liens utiles

[Déposer une demande de procuration](#)

[Vérifier sa situation électorale](#)

[Autres démarches relatives aux élections](#)

Pour aller plus loin

Image



[Elections municipales 2026 : résultats du premier tour à Epernay](#)